



Administration des établissements publics de santé



Durée
1 an



Structure de
formation
Institut de
Préparation à
l'Administration
Générale
(IPAG)



Langue(s)
d'enseignement
Français

Présentation

Objectifs

Obtenir les connaissances et les compétences nécessaires pour réussir les concours de catégorie A et A+ du secteur Santé / Social :

- * Directeur d'hôpital
- * Directeur d'établissement sanitaire, social et médico-social
- * Inspecteur de l'action sanitaire et sociale
- * Directeur des organismes de sécurité sociale
- * Attaché d'administration hospitalière

Organisation

Ouvert en alternance

Type de contrat : Contrat d'apprentissage

Durant l'année du master 2 AEPS, les étudiants pourront suivre leur apprentissage selon le planning défini : 2 semaines à L'IPAG et 2 semaines en administration.

Après les examens, l'étudiant sera en totalité en administration.

Admission

Conditions d'accès

De façon automatique à l'issue du Master 1 de l'IPAG ou par voie d'accès directe, sur sélection.

Modalités d'inscription

Les candidatures se font via la plateforme E-candidat.

Il y a une sélection à l'oral.

Public cible

Ouverts aux étudiants titulaire d'un master 1.

Droits de scolarité

Tarif du master 2 AEPS en formation initiale : 243 euros.

A cela il faudra rajouter la CVEC et les frais universitaires.

Capacité d'accueil



20 personnes

Et après

Poursuites d'études

Concours EN3S (directeur d'organisme de sécurité sociale),
Concours de Directeur d'Hôpital ou d'établissement (sanitaire
social et médico-social), Concours d'Attaché d'administration
hospitalière + concours IASS. Chaque année, entre 50
et 75% des étudiants du Master 2 AEPS réussissent un
concours de catégorie A ou A+.

Infos pratiques

Contacts

Nicolas MARTY

✉ nicolas.marty@umontpellier.fr

Lieu(x)

📍 Montpellier

En savoir plus

🔗 <https://ipag.edu.umontpellier.fr/>



Programme

Organisation

SEMESTRE 1 :

- * Institutions politiques et administratives : 3.5 crédits (25 heures)
- * Finances publiques de l'État : 2 crédits (10 heures)
- * Politiques sociales : 3.5 crédits (20 heures)
- * Protection sociale : 3.5 crédits (20 heures)
- * Santé publique : 3.5 crédits (20 heures)
- * Finances sociale : 2 crédits (10 heures)
- * Administration publique hospitalière : 5 crédits (30 heures)
- * Grands problèmes sanitaires et sociaux contemporains : 4 crédits (20 heures)
- * Langues vivantes : 3 crédits (20 heures)

SEMESTRE 2 :

- * Finances hospitalières : 3.5 crédits (20 heures)
- * Économie de la santé : 2 crédits (15 heures)
- * Administration publique hospitalière : 3.5 crédits (20 heures)
- * Administration des établissements et services médico-sociaux : 2 crédits (15 heures)
- * Gestion des ressources humaines : 3.5 crédits (20 heures)
- * Stage : 5 crédits (8 semaines)
- * Grands problèmes sanitaires et sociaux contemporains : 4 crédits (20 heures)
- * Grands problèmes administratifs contemporains : 3.5 crédits (20 heures)
- * Mémoire : 3 crédits